

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CALVI-BALAGNE

L'an deux mil quatorze, et le vingt deux du mois d'avril, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Gilles BRUN, Président.**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 38		
Présents 23	Absents 8	Procurations 7
VOTE PUBLIC		
Pour 30	Contre 0	Abstentions 0

Présents : MM. G. BRUN – FX. ACQUAVIVA – D. ANDREANI – L. ANDREANI - MP . ANTONELLI - R. BARTHELEMY – I. BENIGNI - S. BERENI – D. BICCHIERAY - S. DOMINICI – J. EMMANUELLI – A. FALCUCCI – J. GUGLIELMACCI - P. GUGLIELMACCI – P. JACQ – M. LUCIANI - FM. MARCHETTI JM. NOBILI – E. ORSINI – M. PARIGGI – L. PINELLI – J. ROBICHON – A. SANTINI.

Absent(s) : MM. JB. CECCALDI - J. LUCIANI – JP. PINELLI – R. POIRON – MJ. SALVATORI – G. SELLIER - F. SEVEON – P. SIMEONI

Absent(s) ayant donné procuration : MM. P. GUIDONI à FM. MARCHETTI – N. MARIANI à JM. NOBILI – E. MUNIER à I. BENIGNI - J. PAOLINI à J. GUGLIELMACCI – R. SANTELLI à D. ANDREANI – JM. SEITE G. BRUN – E. SUZZONI à A. SANTINI

Secrétaire : D. BICCHIERAY

Date de convocation : 16/04/2014

Date d'affichage :

OBJET :

ACQUISITION DE DEUX VEHICULES
POIDS LOURDS POUR LA COLLECTE
DES ORDURES MENAGERES

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Certifié exécutoire par le
Président, compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture.

Le Président propose au conseil communautaire de poursuivre le renouvellement des véhicules poids lourds du parc automobile pour les bennes à ordures ménagères s'agissant des camions les plus anciens issus des transferts de biens des communes lors de la création de la communauté de communes.

Il est ainsi envisagé en 2014 de remplacer deux véhicules, par des camions d'occasion récents, la benne immatriculée AL 645 GL, anciennement benne de Calvi 8955 GS 2B et le camion Iveco de Lumio AL 516 GL.

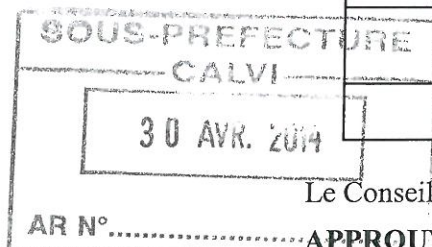
Le coût de l'acquisition de ces véhicules s'élève à la somme estimative de 190 000 € HT, soit 95 000 € HT chacun.

Le Président propose de rechercher une aide financière globale à hauteur de 80% auprès de Collectivité Territoriale de Corse au titre de la dotation communautaire pour 152 000 €.

Le plan de financement est le suivant :

OBJET	CTC	CCCB	TOTAL
Achat d'une benne à ordures ménagères	80%	20% + TVA	100%
Montant HT	152 000 €	38 000 €	190 000 €
TVA 20 %		38 000 €	38 000 €
COUT TTC		76 000 €	228 000 €

Délibération transmise à la
Sous-Préfecture de CALVI,
le



Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

APPROUVE le plan de financement proposé par le Président.

SOLLICITE de la part de : La Collectivité Territoriale de Corse une subvention au titre de la dotation quinquennale au taux de 80 % pour un montant global de 152 000 € pour le financement de cette acquisition évaluée à 190 000 € HT. **DIT** que la communauté de communes Calvi Balagne financera l'opération à hauteur des 20% restants pour la part d'autofinancement auxquels s'ajoute la TVA au taux de 20 %.

AUTORISE le Président à lancer l'achat en question sitôt que le partenaire financier aura notifié l'octroi des aides sollicitées.

Fait et délibéré, le 22 avril 2014
Pour copie conforme
Le Président

